

ANNEXE

Version consolidée du calendrier du CAFIPEMF session 2019 :

- date limite du dépôt du rapport d'activités et des rapports d'inspection, en 4 exemplaires à la DENC, au 9^{ème} étage du 19 avenue Maréchal Foch : le mercredi 29 mai 2019 avant 16 h 00 ;
- commission d'harmonisation des critères de notation : le mercredi 26 juin 2019 à 13 h 30 ;
- épreuve d'admissibilité : du lundi 01 juillet au mardi 16 juillet 2019 ;
- date limite d'envoi du champ disciplinaire ou domaine d'activité des candidats ayant choisi l'animation d'une action de formation en épreuve pratique professionnelle à l'admission du CAFIPEMF : le vendredi 12 juillet 2019 ;
- délibération du jury d'admissibilité : le mercredi 17 juillet 2019 à 14 h 00 ;
- date limite du dépôt du mémoire professionnel en 6 exemplaires à la DENC, au 9^{ème} étage du 19 avenue Maréchal Foch, centre-ville : le vendredi 02 août 2019 avant 16 h 00 ;
- épreuves d'admission : du jeudi 29 août au mardi 08 octobre 2019 inclus ;
- délibération du jury d'admission et publication des résultats : le mercredi 09 octobre 2019 à 14 h 00.